



Commission des Arbitres

PV du mercredi 28 octobre 2020

Présents : MM. Michel ADIN - Denis BERNIER - Damien GRAVIER - Jean-Claude ROYER - Thierry SCHMITT - Roland TISSERANT

Excusés : Mme Aurélie DJOUDI – MM. Alain COUTANT - Fabrice DUPONT - Abdel ELMOUADDABE - Régis LEVENT

Ouverture de la Séance et Approbation du dernier PV

- Le président R. TISSERANT ouvre la séance à 18 h. Il se dit inquiet pour la suite des championnats, des mesures sanitaires plus restrictives devant être annoncées ce jour. Il faut donc s'attendre à un arrêt temporaire.
- Le P.V. du 30 septembre 2020 est approuvé.

GESTION ADMINISTRATIVE

- Corentin CHOISY nous informe de son souhait de ne plus arbitrer pour le moment, pour raisons personnelles.

FORMATION / STAGES

- Un stage pour les Arbitres Féminines, qui sont au nombre de 9 dans le District des Ardennes, est prévu au mois de novembre 2020. Après consultation, aucune ne pourra participer à ce stage.
- Le maintien des stages des 30 janvier et 20 février 2021 est sujet aux mesures sanitaires à venir. Une décision sera prise avant la fin de l'année 2020 par la CDA.
- La Formation Ligue 2021/2022 concerne, pour le moment, un Arbitre Assistant ; un second pourrait venir le rejoindre, D. GRAVIER va prendre contact avec lui.
- 16 nouveaux arbitres viennent d'être reçus suite à la Formation Initiale, l'un d'entre eux venant du District de la Meuse, un autre choisissant de finir l'année au côté de son club, cela fait 14 arbitres, 8 jeunes et 6 adultes, qui viennent gonfler l'effectif, félicitations à eux. La Formation Administrative est prévue ce samedi 31 octobre si les conditions le permettent.

La synthèse effectuée à la fin de cette formation à partir des fiches remplies par les candidats fait ressortir une énorme satisfaction de tous, ils remercient les formateurs pour leurs compétences et leurs disponibilités. La Commission renouvelle ses remerciements à Didier DERULLE pour avoir aidé Damien GRAVIER à trouver les locaux nécessaires à cette Formation, la mairie et le club de Bazeilles, le club de Sedan et l'Hôtel Le Château Fort de Sedan pour le prêt de matériel.

- Une Formation pour les Arbitres Auxiliaires va être mise en place à la demande des clubs. La Commission décide de retenir la date du 13 mars 2021. Elle sera donc couplée avec la Formation Initiale en Arbitrage prévue les 6, 13 et 20 mars 2021. Damien GRAVIER se chargera d'établir le planning des formateurs. Les clubs intéressés seront avisés par notre journal ARDENNES FOOT ainsi qu'une parution sur le site du District.

- Une formation des arbitres Futsal devrait avoir lieu durant la trêve, le président en a discuté avec le responsable Futsal, A. EL MOUADDABE, pour déterminer une date.

DESIGNATIONS/OBSERVATIONS/FUTSAL

- Des modifications aux lois du Jeu Futsal ont été reçues et envoyées aux arbitres.
- Suite à la fermeture des salles de sport, la décision a été prise d'arrêter le championnat FUTSAL.
Des directives seront données en cas de prochaine reprise.

- Michel ADIN et Jean Claude ROYER déplorent encore des absences tardives, toujours les mêmes. Pour certains d'entre eux, ils sont blessés alors qu'ils devaient être observés ; le week-end suivant, ils redeviennent disponibles.

- 80 % des observations sont déjà réalisées pour la 1ère phase. Si la situation sanitaire ne vient pas perturber la suite des championnats, celles-ci seront terminées en temps utiles.

C.R.A

- Les résultats des trois candidats Ligue ont été reçus. Si les trois ont validé les tests écrits, l'un d'entre eux devra repasser le test physique ; il sera convoqué une seconde fois afin de le valider.

La Commission des Arbitres tient à les féliciter en leur souhaitant le meilleur pour la suite concernant l'examen sur le terrain et remercie Damien GRAVIER pour l'énorme travail accompli pour amener les candidats à la réussite.

DISCIPLINE

- Thiery SCHMITT regrette, malgré de multiples rappels l'absence d'annotations dans la partie « Observations d'après-match » lors d'exclusions. Des arbitres ont été informés de l'application prochaine du Règlement Intérieur si cela ne venait pas à s'améliorer.

- Deux arbitres, convoqués à la Commission de Discipline, ne se sont pas présentés, sans excuses.

La Commission applique le barème du Règlement Intérieur, ils seront avisés par courrier de la sanction retenue. Pour rappel, les convocations devant les Commissions sont envoyées par courrier électronique via NOTIFOOT sur l'adresse officielle LGEF.

QUESTIONS DIVERSES

- Jean Claude ROYER se dit étonné de ne pas voir figurer dans le PV de la Commission FUTSAL, le problème rencontré avec les désignations concernant ce championnat FUTSAL.

- Suite à la question posée par un observateur concernant les arbitres bénévoles et leurs postes en tant qu'Arbitre Assistant 1 ou 2, la Commission, voulant rester dans la logique de l'article 45 du statut de la LGEF, confirme que l'Arbitre Assistant 1 sera issu du club recevant, l'Arbitre Assistant 2 celui du club visiteur. L'information sera redonnée aux arbitres lors des stages afin d'avoir une uniformisation.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 h 30.

Dans l'attente des prochaines mesures sanitaires, la date de la prochaine réunion sera définie prochainement.

Le Président
Roland TISSERANT

Le Secrétaire de séance,
Damien GRAVIER

